



---

**Les Anglais, "anciens et mortels ennemis" des rois de France, de leur royaume et des Français pendant la guerre de Cent Ans**

**Autor(es):** Contamine, Philippe

**Publicado por:** Imprensa da Universidade de Coimbra

**URL persistente:** URI:<http://hdl.handle.net/10316.2/41537>

**DOI:** DOI:[https://doi.org/10.14195/2183-8925\\_30\\_12](https://doi.org/10.14195/2183-8925_30_12)

**Accessed :** 3-Oct-2021 18:40:27

---

A navegação consulta e descarregamento dos títulos inseridos nas Bibliotecas Digitais UC Digitalis, UC Pombalina e UC Impactum, pressupõem a aceitação plena e sem reservas dos Termos e Condições de Uso destas Bibliotecas Digitais, disponíveis em <https://digitalis.uc.pt/pt-pt/termos>.

Conforme exposto nos referidos Termos e Condições de Uso, o descarregamento de títulos de acesso restrito requer uma licença válida de autorização devendo o utilizador aceder ao(s) documento(s) a partir de um endereço de IP da instituição detentora da supramencionada licença.

Ao utilizador é apenas permitido o descarregamento para uso pessoal, pelo que o emprego do(s) título(s) descarregado(s) para outro fim, designadamente comercial, carece de autorização do respetivo autor ou editor da obra.

Na medida em que todas as obras da UC Digitalis se encontram protegidas pelo Código do Direito de Autor e Direitos Conexos e demais legislação aplicável, toda a cópia, parcial ou total, deste documento, nos casos em que é legalmente admitida, deverá conter ou fazer-se acompanhar por este aviso.



REVISTA DE  
**HISTÓRIA**  
DAS IDEIAS



A GUERRA

VOLUME 30, 2009

INSTITUTO DE HISTÓRIA E TEORIA DAS IDEIAS  
FACULDADE DE LETRAS DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA

**LES ANGLAIS, "ANCIENS ET MORTELS ENNEMIS"  
DES ROIS DE FRANCE, DE LEUR ROYAUME ET DES FRANÇAIS  
PENDANT LA GUERRE DE CENT ANS**

Chacun sait - ou devrait savoir - que la guerre de Cent ans (l'expression elle-même n'apparaît qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, mais elle a, comme on le verra, une préhistoire, remontant à l'époque même) dura de 1337 à 1453, et qu'elle fut à la fois une querelle dynastique opposant aux rois de France de la dynastie des Valois les rois d'Angleterre (Plantagenêts et Lancastre) qui prétendaient à la couronne de France comme à leur vrai et légitime héritage et une querelle féodale entre un seigneur souverain, le roi de France, et un vassal lige s'efforçant d'accroître son autonomie, voire d'obtenir son indépendance en tant que duc de Guyenne.

Cela étant, la question posée est la suivante: quand, comment, pourquoi cette querelle, ce conflit, presque banal dans le contexte médiéval, s'est-il transformé en un antagonisme exacerbé, un méta-antagonisme, non pas seulement entre deux pouvoirs rivaux mais entre deux nations ou deux peuples, en sorte que les Anglais en vinrent à être considérés par les Français non comme des adversaires d'occasion mais comme les ennemis par excellence, à travers les générations. En d'autres termes, mon propos se veut une contribution à l'étude de la formation du concept de guerre de Cent ans\* <sup>(1)</sup>. Il s'agit aussi d'un problème d'image,

\* Institut de France.

<sup>(1)</sup> C'est la formation de ce concept qu'étudie en ce moment, dans des travaux très novateurs, Jean-Marie Moeglin.

de représentation: quelle place occupaient les Anglais dans l'imaginaire des Français de la fin du Moyen Âge ?

"Malgré ma rancune contre l'Allemand et mon désir de vengeance, je ne les déteste pas d'instinct comme je hais l'Anglais, l'ennemi véritable, l'ennemi héréditaire, l'ennemi naturel du Normand, parce que l'Anglais a passé sur ce sol habité par mes aïeux, l'a pillé et ravagé vingt fois, et que l'aversion de ce peuple perfide m'a été transmise avec la vie, par mon père" (Guy de Maupassant, *Le Rosier de Madame Musson*, 1887)<sup>(2)</sup>. Et l'on pourrait relever des citations postérieures de même tonalité dénonçant la "perfide Albion", et cela presque jusqu'à nos jours<sup>(3)</sup>. Ce qui n'empêche pas, bien sûr, l'existence d'un autre courant, fait de sympathie et d'admiration - un courant conforté, depuis la première guerre mondiale, par les combats menés dans une authentique fraternité d'armes (la Crimée, 1856, la Somme, 1916, la Normandie, 1944, et même Suez, 1956).

Lorsque Jean Charlin, plus tard *Johannes de Monster io-Sicco*, ou de *Monsteriolo* - d'où Jean de Montreuil -, naquit en 1354 à Monthureux-le-Sec, en Lorraine, au diocèse de Toul, à quelques km de Domrémy, les grandes guerres de France et d'Angleterre étaient déclenchées depuis dix-huit ans. Déjà le roi de France Philippe de Valois avait subi de nombreux revers (L'Écluse, 1340, Crécy, 1346, chute de Calais l'année suivante), déjà les Anglais avaient débarqué et envahi la Normandie et la Bretagne, déjà ils avaient dévasté les frontières septentrionales du royaume, déjà ils avaient lancé une chevauchée dévastatrice dans le

<sup>(2)</sup> Étienne François, dans son introduction à *Mémoires allemandes*, éd. Étienne François et Hagen Schulze, Paris, 2007, pp. 12-13, fournit une liste des *Erbfeinde* allemands: les Turcs, Versailles, les Juifs, les Bolcheviques, les Polonais. Pour Johannes Haller, dans son livre (paru à Stuttgart en 1936) *Tausend Jahre deutsch-französischen Beziehungen*, la France avait été et demeurait "*der bewunderte Erbfeinde*" (référence due à Werner Paravicini, que je remercie).

<sup>(3)</sup> Voir par exemple Jeremy Jennings, "France and the 'Anglo-Saxon' model: contemporary and historical perspectives", *European Review*, vol. 14, octobre 2006, pp. 537-554.

Sud-Ouest, jusqu'à Poitiers, déjà la Peste noire avait sévi mais cette fois à l'échelle de l'Europe - Angleterre comprise.

Et les malheurs, les épreuves, les calamités ne s'arrêtèrent pas là: raid du prince de Galles à travers le Languedoc (1355), défaite de Poitiers (1356) et captivité en Angleterre du roi Jean, troubles socio-politiques des années 1356-1358, déchaînement des Grandes compagnies que ne parvint même pas à désarmer la paix de Calais de 1360, reprise de la guerre ouverte à l'initiative de Charles V en 1369, ravages provoqués par plusieurs chevauchées anglaises à travers le royaume jusqu'en 1380. Même la conclusion de trêves plus ou moins respectées à partir de cette dernière date ne mit pas fin à la multiforme et quotidienne nuisance des gens de guerre se réputant anglais, ou qu'on voyait comme tels, ainsi dans le Massif central et les régions voisines.

Malgré tout, la vie continuait, et Jean de Montreuil, issu d'une famille peu fortunée et désireux de faire carrière dans l'Église, parvint, dès 1374, à entrer comme boursier dans le prestigieux collège de Navarre, à Paris, cette pépinière de "cadres supérieurs" destinés à servir au plus haut niveau l'Église et/ou l'État. On a pu le comparer à une École nationale d'administration du XIV<sup>e</sup> siècle. En 1378, il tenta d'obtenir un bénéfice ecclésiastique. D'autres s'ajoutèrent par la suite: il fut ainsi chanoine de Rouen et prévôt de Lille (simples sources de revenus).

En fait, le voilà dès 1380, quelque temps avant la mort de Charles V et l'avènement de son fils Charles VI, retenu comme notaire et secrétaire du roi, faisant désormais partie de la confrérie en charge de la rédaction, en latin et en français, des actes du pouvoir royal, sous l'autorité du chancelier de France. On peut dès lors le qualifier d'officier du roi. Homme de l'écrit, de la culture savante, à la faveur d'une mission diplomatique en Italie, au côté de l'évêque de Beauvais Mile de Dormans, il fréquenta les humanistes florentins, dont Coluccio Salutati, qui étaient en train de reprendre un contact direct et élargi avec les auteurs et les textes de l'Antiquité et de traduire leurs réflexions morales et politiques en un latin châtié et orné. Les épîtres de Jean de Montreuil témoignent de ses talents de néophyte dans ce domaine. Il entendait défendre les Français face aux railleries des Italiens, dont Pétrarque, qui persistaient à les considérer comme des barbares ou, au mieux, des scolastiques attardés. Il fut aussi l'un de ceux qui fondèrent en 1400 un club littéraire destiné à une certaine fortune, la Cour amoureuse de Charles VI. Il participa à la querelle dite du *Roman de la Rose*, et rédigea à ce sujet un

traité en français, qui s'est perdu: il y prenait la défense de Jean de Meun, auteur de la seconde partie, plutôt décapante, de ce long et magnifique poème, que Christine de Pizan avait attaqué pour sa misogynie. Son cercle humaniste comprenait des gens comme Nicolas de Clamanges, Gontier Col, Jean Muret, Laurent de Premierfait.

Mais parallèlement, son activité professionnelle le faisait entrer en contact avec la cour d'Angleterre et son roi Richard II. En 1396, une entrevue eut lieu près de Calais, à Ardres, à l'occasion du mariage de Richard II et d'Isabelle, fille de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, avec l'espoir d'aboutir à une paix durable - une "bonne" et juste paix, qui aurait été inévitablement une paix de compromis - entre les deux rois et les deux royaumes.

La paix ne fut pas au rendez-vous. Tout juste des trêves longues furent-elles conclues. En 1399, Richard II fut chassé du trône et assassiné par son cousin Henry de Lancastre qui devint roi sous le nom de Henry IV. Ce coup d'État fut interprété en France comme mettant un terme aux espoirs de paix. Dans ce nouveau contexte, Jean de Montreuil - il ne fut pas le seul - comprit que le feu du conflit franco-anglais n'était pas éteint et que des braises subsistaient sous la cendre, propres à rallumer l'incendie. Son œuvre littéraire changea de tonalité: il se fit le chantre et le champion de ce qu'on peut appeler sans trop d'anachronisme un franc nationalisme à base d'une anglophobie vigoureuse. Virgile et Cicéron, sans être oubliés, passèrent à l'arrière-plan.

De ce nationalisme, s'exprimant en latin et surtout en français, car il s'agissait d'éclairer et d'avertir "toute la chevalerie de France", je vais donner quelques spécimens.

"La merci Dieu, oncques n'ot en ce royaume ne ja n'aura - se Dieu plaist - creature du plus grant au plus petit qui voulsist souffrir ou consentist jusques a la mort que Angloiz en chief ou comme roy seignorist en France"<sup>(4)</sup> (autrement dit, on accepterait éventuellement un Anglais comme seigneur mais non pas comme souverain).

"Les subgiez et habitans du royaume de France, du plus grant au plus petit, ne voudrent onques, ne voudront ja - Dieu les en gart - estre soubz la seignorie des Angloiz [et non simplement du roi d'Angleterre]

(4) Jean de Montreuil, *Opera*, t. II, *L'œuvre historique et polémique*, éd. Nicole Grévy, Ezio Ornato et Gilbert Ouy, Turin, 1975, p. 108 [désormais Montreuil].

en chief; et touteffoiz n'est il nulle droite ne permanant seignorie que celle qui est de juste tiltre approuvée et de bonne volenté obeye, car le contraire est tyrannie"<sup>(5)</sup> 6. Dans un autre passage, il parle du problème du consentement<sup>^</sup>. En l'occurrence, on n'est pas très loin du principe, que l'on croit trop facilement bien plus tardif, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes: ce droit a une histoire et la guerre de Cent ans se situe incontestablement dans cette histoire.

La cruauté anglaise est dénoncée, qui peut-être un jour recevra son juste châtiment: 'Tuet estre que Dieux ne veult mie qu'ilz demeurent impugniz des grans mauux, inhumanité et cruaultéz qu'ilz ont fait a gens d'Eglise et a bons laboureurs et autres personnes simples et innocentes, de tous aages et de tous estas et de tous sexes"<sup>(7)</sup>. "Il soit ainsi que, puis cent ans en ça [la date du traité latin *Regali ex progenie* est de 1408, celle du traité français *A toute chevalerie*, qui en est la traduction, est de 1413<sup>(8)</sup>] iceulz Angloiz aient tué et fait mourir plus de crestiens que toutes autres nacions n'ont fait, il s'ensuit doncques qu'il leur mescherra et doit mescheoir par occisions, car, comme dit la Sainte Escripiture: 'Qui de glaive [usera] de glaive morra'. Et se l'on me respont: 'Ilz l'ont fait a tiltre de guerre', je diz que, se aucun plaide a un de ses voisins, il est aucunement tollerable, mais se il plaide a deux, a troiz, a quatre, a cinq, a six, on le doit tenir pour présomptueux, orgeueilleux, desraisonnable et rioteux et de meschans meurs et conversacion. Or est il ainsi que lesdiz Angloiz n'ont nulz voisins a qui ilz n'aient fait et facent continuellement guerre mortelle, qui est plus que plaidoirie, et de qui ilz ne soient mortellement haïz et ou ilz n'ayent esté cause d'espandre et espandu plus de sang humain, bouté feux, violé femmes, destruit églises, hospitaux et autres lieux sains que toutes aultres nations crestiennes, tesmoing France, Espaigne, Escoce, Gales et Yrlande, laquelle chose leur aviengne se ilz ne s'amendent bientost et en os tant leur orgueil se mettent a équité, doulceur et raison et bonne amistié avec leurs voisins"<sup>(9)</sup>. Les Anglais,

<sup>(5)</sup> Montreuil, t. II, p. 178.

<sup>(6)</sup> Montreuil, t. II, p. 135.

<sup>(7)</sup> Montreuil, t. II, p. 180.

<sup>(8)</sup> Montreuil, t. II, 10: "Quant le roy Edouart commença la guerre il y a LXXXVII ans", est-il dit ailleurs.

<sup>(9)</sup> Montreuil, t. II, p. 105.

sont "gens intollerables, rigoureux et hay's de leurs voisins"<sup>(10)</sup> \*. Il convient de les mettre par la force hors d'état de nuire.

"Et se l'en me demande comment je conseille guerre et voye de fait et si suis homme d'Eglise, je respons que je le faiz pour avoir paix. Maiz, comme j'ay diet ailleurs en un traicté adreçant a un de nos seigneurs, je voudroye que les Angloiz feussent tousjours bien aise et qu'ilz ne nous feissent mal ne contraire. Maiz quant je voiz qu'ilz ne désirent riens tant que gaster et destruiré ce royaume, dont Dieu le gart, et que a tous leurs voisins ilz ont guerre mortele, je les ay en tele abominación et haine que j'aime ceulx qui les heent et hez ceulx qui les aiment"<sup>(11)</sup>. Ici, Jean de Montreuil perd manifestement son sang-froid.

En agissant comme ils le font, 1° ils damnent leurs âmes; 2° ils dépensent beaucoup (10 ou 12 millions d'or<sup>(12)</sup>), ils subissent beaucoup de pertes humaines (leurs dernières chevauchées leur ont coûté 100 000 hommes; ils se font tuer "comme gent brute et sans conscience"<sup>(13)</sup>); 3° ils échoueront<sup>(14)</sup>, car, ainsi qu'après mainte réflexion Richard II le dit en présence d'un maître en théologie de l'université de Paris, dont malheureusement Jean de Montreuil ne fournit pas le nom, "France seroit tousjours aux François et aux Angloiz Angleterre"<sup>(15)</sup>.

Conduite absurde: mais c'est que "les Anglais souhaitent moins leur salut que la dévastation de ce très innocent et très excellent royaume", la France<sup>(16)</sup>. "Ilz veullent bien avoir deux yeulz crevéz mais que leur voisin en perde un"<sup>(17)</sup>.

"Selon la condición et propriété que j'ay souvent ouy dire et reciter des Angloiz, [...] il n'est nuiles gens plus haultains a leur dessus ne plus humbles a leurs dessoubz"<sup>(18)</sup>.

Ils veulent récupérer la rançon du roi Jean, même après sa mort, comme ceux qui voulurent tirer de l'argent du cadavre d'Hector<sup>(19)</sup>.

<sup>(10)</sup>Montreuil, t. II, p. 202.

<sup>(11)</sup> Montreuil, t. II, p. 126.

<sup>(12)</sup>Montreuil, t. II, p. 180.

<sup>(13)</sup>Montreuil, t. II, p. 178.

<sup>(14)</sup>Montreuil, t. II, p. 135.

<sup>(15)</sup>Montreuil, t. II, p. 179.

<sup>(16)</sup>Montreuil, t. II, p. 78.

<sup>(17)</sup>Montreuil, t. II, p. 179.

<sup>(18)</sup>Montreuil, t. II, p. 101.

<sup>(19)</sup>Montreuil, t. II, p. 252.



Indirectement, Jean de Montreuil fut victime de ses fortes convictions politiques: opposant déclaré à Jean sans Peur, duc de Bourgogne, en qui il voyait l'assassin de Louis d'Orléans, le diviseur de la chose publique du royaume, le prince prêt à pactiser avec l'Angleterre, il fut massacré le 12 juin 1418, lors des troubles anti-armagnacs et anti-orléanistes qui accompagnèrent l'entrée des Bourguignons dans Paris.

Jean de Montreuil n'était pas un isolé. À partir du début du XV<sup>e</sup> siècle, la règle pour la royauté française fut d'accoler aux Anglais l'expression "nos anciens ennemis et adversaires"<sup>(20)</sup>, de même que les Espagnols<sup>(21)</sup> et les Écossais se voyaient qualifiés de "nos anciens alliés" (ce qu'on appelle en Écosse *the Aulde Alliance*).

Un an après la mort de Jean de Montreuil, intervint à Montereau-fault-Yonne le meurtre de Jean sans Peur par les gens du dauphin Charles, futur Charles VII, devenu fils unique et héritier de Charles VI. Nous sommes dans le registre de la vengeance. Aussi le nouveau duc de Bourgogne, Philippe le Bon, qui contrôlait la personne de Charles VI, entreprit-il de se rapprocher de l'adversaire d'Angleterre, Henry V, fils de Henry IV, qui continuait la conquête méthodique du royaume de France dont il revendiquait la possession comme en son temps son arrière-grand-père Édouard III. Du côté du dauphin, la lutte s'exprima par les armes mais aussi par des pamphlets. Ainsi celui daté de 1419-1420 que l'on désigne par ses premiers mots: *Après la destruction de Troie la grant*. Dans ce pamphlet - un appel vibrant à la résistance nationale - on trouve le passage suivant: "Si tout le pays d'Angleterre estoit vendu et mis a deniers, on n'en pourroit recouvrer la centième partie des dommaiges qu'ils ont fais audit royaume de France" (quelque quarante cinq ans plus tard, un autre traité, *Pour ce que plusieurs*, avance pour sa part un chiffre de victimes: la guerre anglaise, depuis son début,

<sup>(20)</sup> *Le formulaire d'Odart Morchesne dans la version du ms BnF. 5024*, éd. Olivier Guyotjeannin et Serge Lusignan, Paris, 2005, p. 224 et *passim*.

<sup>(21)</sup> Dans les instructions fournies par Charles VII le 25 novembre 1422 à ses ambassadeurs auprès du roi de Castille, il est dit que les Anglais sont "communs adversaires et anciens ennemis des deux royaumes" (Georges Daumet, *Étude sur l'alliance de la France et de la Castille au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1898, pp. 77-78).

a causé en France plus de deux millions de morts). "En Angleterre a eu IX roys l'un après l'autre" qui tous ont "esté rebelles et desobeissans, et mené forte guerre a sang et a feu a leur souverain seigneur le roy de France [...], tant qu'ilz ont destruit et gasté tout le royaume". Notons aussi ce passage: "Sans compter en ce les enffans mors sans baptesme, les femmes d'Eglise violées, les mariées forcées, les pucelles desflorees, les églises arses et foulees, destruites et souillées, les saintes reliques perdues et gastees en la grant effusion de sang chrestien. Et tout ce est advenu par l'orgueil de la maudicte generacion d'Angleterre et des IX roys". Inversement, les rois de France ont toujours fait leur devoir, et au-delà, "pour nourrir paix et tranquillité, eschever et fouir toute effusion de sang humain et tous autres inconveniens". Ils ont eu beau abandonner des terres, bailler leurs filles en mariage, donner de l'argent, rien n'y a fait: car les Anglais "sont une secte de gens maudite, contredisant a tout bien et a toute raison, loups ravissans, orgueilleux, pompeux, papelars, decevans et sans conscience, tirans et persécuteurs de crestiens, et qui boivent et transgloutissent le sang humain, ressemblans a la nature des oyseaux de proie qui vivent de rapine et aux despens de leur simples et débonnaires voisins". La France personnifiée prend alors la parole pour dénoncer "les innumbrables maulx que lesdiz Anglois m'ont fais a leur très grant tort, les traitiez qu'ilz ont tousjours rompuz par leur perverse et dampnable volenté, les batailles qu'ilz ont perdues et celles qu'ilz ont gaignees, la grant guerre qu'ilz me font a present dont je suis toute esmerveillee, et ay très grant doubte, considéré le temps passé et celui de present que ilz ne me mectent en leur subgection"<sup>(22)</sup>.

Un autre traité de la même période, *Super omnia*, déclare: "Anciens estranges ennemis mortelz anglois, lesquelx, dist un historien nommé Pomponius, que c'est une gent si felonnie et brutale que leurs bestes sont plus débonnaires que les hommes"<sup>(23)</sup>. Il dénonce leur "dampnable tyrannie et très malicieuse dolosité". Le royaume de France risque de tomber sous la totale subjection "non pas seulement des hommes anglois estr angier s desquelx on ne congnoist la langue mais mesmement d'aucunes femmes anglesches". Bref, l'horreur absolue.

<sup>(22)</sup> "L'honneur de la couronne de France". *Quatre libelles contre les Anglais (vers 1418-vers 1429)*, éd. Nicole Pons, Paris, 1990, p. 68.

<sup>(23)</sup> *Ibidem*, p. 122.

À partir des années 1420, des témoignages multiples, redondants, peuvent être convoqués. Ainsi Jean Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, dans son *Traictié compendieux de la querelle de France contre les Anglois*, qu'il adressa vers 1450 à Charles VII. Au milieu de quantité de démonstrations historico-juridiques, il cite un chroniqueur anglais, que les érudits n'ont d'ailleurs pu identifier, selon lequel "les Anglois par prerogative" précèdent "la cruauté de tous peuples" (en marge dans le ms: "*nota* de la cruelle inconstance des Anglois") car "leur nature est telle que quant ilz ont tant oppressez et desolez leurs annemys qu'ilz n'y puissent plus adjoûter d'oppression, ilz se oppressent et destruisent eulx meismes tellement qu'ilz ramaînent eulx et leurs terres en povreté et degastement et que quant les seigneurs d'Engleterre ont destruis leurs ennemis et ne pevent plus faire de cruauté contre eux qu'ilz destruisent leurs gens par guerre"<sup>(24)</sup>.

Noël de Fribois était un Normand qui refusa de se soumettre à Henry V. On le trouve en 1420 au service de Jean VIII d'Harcourt, comte d'Aumale, lieutenant pour le roi et le dauphin au Mont-Saint-Michel, puis au service de Charles VII vers 1422-1423, secrétaire du roi depuis 1425, licencié en lois et bachelier en décrets. Il était devenu conseiller du roi lorsqu'en 1459 il offrit son *Abrégé des croniques de France* à Charles VII. Il a dû mourir vers 1467-1468. Cet écrit est plein de digressions ou d'incidences. Ainsi celle qui se place juste après l'évocation du meurtre de saint Thomas Becket sur ordre de Henri II Plantagenêt: "Brieve declaración selon droit canon des vices et delicts des Anglois. De leur desloyauté est escript ou premier chappitre du tiltre *De deposito*. *Extra*. De leur incontinence, c'est assavoir de adulteres, incestes, du vice de Sodome et de leurs viles et detestables commiscions charneles, est amplement escript ou chappitre qui se commance *Si gens Anglorum* en la trente quatricsme distinction de la premiere partie du *Decret*. De leur cruauté est escript ou chappitre qui se commance *Sicut dignum*, *Extra*. *De homicidio*. De leur ambición est escript ou tiltre *De filiis presbiterorum*.

<sup>(24)</sup>Jean Juvénal des Ursins, *Écrits politiques*, éd. Peter S. Lewis, Paris, 1985, t. II, p. 33.

*Extra. Capitulo finali.* [...] Et ce souffise quant a present au regard des Anglois<sup>(25)</sup>.

Gilles le Bouvier, dit le Héraut Berry, écrit dans le *Livre de la description des pays*: "Icelle nation de gens sont cruelz et gens de sang. Et eulx mesmes de leur condition se combattent en leur pays les ungs contre les aultres, et se donnent de grans batailles, et est telle la condition de ce diet royaulme et font guerre a tous les gens du monde, par mer et par terre. Et tout ce qu'ils gagnent es estranges pays ou ilz vont ilz l'envoient en leur royaulme. Et pour ce est il riche, car tout ce que ilz gagnent y demeure"<sup>(26)</sup>.

Charles d'Orléans n'est pas en reste lorsqu'il dénonce dans telle de ses ballades le "sabat" mené par les Anglais, leur tyrannie<sup>(27)</sup>.

On atteint une sorte de paroxysme avec le Bas-Normand maître Robert Blondel (vers 1390-vers 1460). Encore un exilé, qui s'installa à Angers pour fuir l'occupation anglaise. On le trouve successivement au service de Yolande d'Aragon, reine de Sicile, puis (1449) précepteur auprès de François I<sup>er</sup>, duc de Bretagne, de son fils François, comte d'Étampes, futur François II, enfin (1454) maître d'école de Charles de France, duc de Berry, second fils de Charles VII. Un "patriote", qui écrivit surtout en latin, en vers et en prose, et dont certaines œuvres furent traduites assez rapidement en français: le *De Complacntu bonorum Gallicorum* de 1420 dénonce l'alliance anglo-bourguignonne et la trahison de la ville de Paris, de ce duc de Bourgogne, de ce lion, qui livre la France au léopard, "mortel ennemi de France"<sup>(28)</sup> (traduction immédiate par un clerc normand du nom de Robinet: *La complainte des bons François*) et surtout 1 *Oratio historialis* s'adressant à Charles VII (1449): les Anglais, depuis le XII<sup>e</sup> siècle, sont de mauvaise foi, toute trêve avec eux n'est qu'un leurre, il convient de poursuivre jusqu'à la victoire finale (l'œuvre a été traduite sous le

<sup>(25)</sup> Noël de Fribois, *Abrégé des croniques de France*, éd. Kathleen Daly et Gillette Labory, préface de Bernard Guenée, Paris, 2006, pp. 134-135.

<sup>(26)</sup> Gilles Le Bouvier, dit Berry, *Le livre de la description des pays*, éd. E.-T. Hamy, Paris, 1908, pp. 119-121.

<sup>(27)</sup> Charles d'Orléans, *Ballades et rondeaux. Édition du manuscrit 25458 du fonds français de la Bibliothèque nationale de Paris*, éd. Jean-Claude Mühlethaler, Paris, 1992, pp. 268-269.

<sup>(28)</sup> Robert Blondel, *Cœuvres*, éd. A. Héron, 1.1, Rouen, 1891, p. 80 [désormais Blondel]. *Sanguineus tir annus*.

titre *Droits de la couronne de France*). Dans le *De Complanctu*, il appelle les Anglais *hostis antiquus*<sup>(29)</sup>. Dans *Y Oratio*, qui offre toute une réécriture de l'histoire de France vue à partir des rapports franco-anglais, il parle des onze guerres entre les Français et les Anglais, suscitées par la malice de ces derniers. En concluant la trêve, les Anglais cherchent à gagner du temps: ils espèrent que les gens de guerre français vieilliront, ou bien se marieront et seront perdus pour la lutte armée ou bien se tourneront vers d'autres occupations, car "la noble nourriture des corps humains rent de legier les François effeminez et moins habilles a debeller lesdits Anglois qui de leur propre nature sont rustiques, durement couchez et nourriz de grosses viandes"<sup>(29)</sup> <sup>(30)</sup>. Ainsi s'explique la "cruaulté barbaresque desdits Anglois"<sup>(31)</sup>. "O cruaulté inhumaine enracinée es courages anglois !"<sup>(32)</sup>. Ne pas oublier qu'en Angleterre la coutume est telle entre les nobles que l'aîné a toutes les seigneuries et principautés nobles, les cadets n'ont rien, en sorte que, s'ils veulent avoir une seigneurie, il leur faut la conquérir ailleurs: par exemple en Normandie. Aussi "eslisent plus a suivre les armes qu'ilz ne font autre art mechainique, et de ce s'ensuit que plus ilz appectent a avoir avecques nous guerre que paix"<sup>(33)</sup>.

Blondel commence son récit historique avec Henry I<sup>er</sup> Beauclerc (1100-1135). C'est la faute à Aliénor (et au trop faible Louis VII): sans elle, sans lui, "ne fust ce royaume de France si vuydé de ses richesses ni si difformé de ses beaulx edifices en ruyne, ne se endommagié par effusion de sang humain ne si depopulé comme il est devant nos yeulx"<sup>(34)</sup>. Depuis cette époque, "commença et s'est continué si aigre discorde entre les deux royaumes de France et d'Angleterre que oncques puis, pour quelxque mariages ne pour quelxque traictez jurez ne pour quelconques finances payees, ne pour quelconques batailles et rencontres reiterees d'une part et d'autre ne peut estre appaisié"<sup>(35)</sup>. "Fraulde d'Engleterre", "orrible desloialté"

<sup>(29)</sup>Blondel, 1.1, p. 6. "Le vostre ancien ennemi", *ibidem*, p. 63.

<sup>m</sup> *Ibidem*, 1.1, p. 313.

<sup>(31)</sup>*Ibidem*, 1.1, p. 314.

<sup>(32)</sup>*Ibidem*, 1.1, p. 316.

*Ibidem*, 1.1, pp. 319-320.

<sup>(34)</sup>*Ibidem*, 1.1, p. 330.

<sup>(35)</sup>*Ibidem*, 1.1, p. 330.

contre bonne et juste querelle: tel est le tableau<sup>(36)</sup>. "De tant que la malice d'Angleterre a plus fait de serement de tenir bonne paix et plus s'est toujours efforcée de la troubler, et quant plus la tresnoble maison de France a fait de biens ausdits Anglois, de tant plus s'est eslevez leur ingratitude a la persécuter"<sup>(37)</sup>. "Et jamais n'oubliez", dit-il au roi, "qu'en la paix d'Angleterre s'est toujours trouvée contre vous aussi comme naturelle embusche de vostre destruction et que toutes leurs promesses faites aux François ont esté meslees de mensonges et empoisonnées de venyn mortelle de trahison"<sup>(38)</sup>. La paix avec eux est impossible: il convient toujours d'avoir les pointes de vos épées acérées. Déjà Saint Louis parlait de son "ancien ennemy" allié à des traîtres français<sup>(39)</sup>. Édouard I<sup>er</sup> envoya son défi à Philippe le Bel, "non mie de juste guerre maiz de depopuler son pays, de ravir tout ce qu'il pourroit, d'y brûler villes et champs et d'y excercer toutes manieres de guerre a feu et a sang"<sup>(40)</sup>. Ce même Édouard est qualifié de "pirate de mer, gasteur de pays, ravisseur publicque, violateur d'eglises, depopulateur de champs, embrasseur de villes et de chasteaux, murtrier cruel et captiveur de gens sans merci"<sup>(41)</sup>. D'où les impôts (le centième, le cinquantième...) qu'instaura Philippe le Bel par la force des choses. "Cause et matière de nouveau débat et de guerre cruelle engendrant racine de tous maulx, dont lesdits deux royaumes s'entresont depuis toujours guerroyez sans appaisement avoir"<sup>(42)</sup>. "Et combien que le régné d'icelluy roy Richart fust juste, débonnaire et amy de paix, qui est contre la nature de la tyrannie d'Angleterre, neantmoins icelle generacion maudicte le print en hayne mortelle"<sup>(43)</sup>. Somme toute, les Anglais eurent un roi de paix: Richard II. Ils s'en débarrassèrent, il faut le venger<sup>(44)</sup> et détruire l'Angleterre comme Rome détruisit Carthage<sup>(45)</sup>, reprendre les dépouilles arrachées aux Français. Car maintenant les Français naguère efféminés sont devenus meilleurs aux

<sup>TM</sup> *Ibidem*, 1.1, p. 335.

<sup>(37)</sup> *Ibidem*, t.1, p. 351.

<sup>m</sup> *Ibidem*, 1.1, p. 353.

<sup>m</sup> *Ibidem*, 1.1, p. 378.

<sup>m</sup> *Ibidem*, 1.1, p. 385.

<sup>(41)</sup> *Ibidem*, 1.1, p. 387.

<sup>(42)</sup> *Ibidem*, 1.1, p. 395.

<sup>m</sup> *Ibidem*, 1.1, p. 439.

<sup>m</sup> *Ibidem*, 1.1, p. 440.

<sup>m</sup> *Ibidem*, 1.1, p. 441.

armes: inutile "d'aller quérir Escossois ne autres estrangiers pour venir deffendre les pays de France ainsi que l'avons fait a grant neccessité et despense infinie de noz richesses"<sup>(46)</sup>. La "désordonnée rapine et convoitise insatiable" des Anglais<sup>(47)</sup>. "Car l'isle d'Angleterre, dont la generacion maudicte est de tous temps coustumiere de rapiner sur ses voisins, a faiz en vostre royaume dommages non reparables et si a cruellement espendu le sang innocent de voz subgiez et vuider les villes et les champs de leurs despoillez dont la prairie a iniquement enrichy l'isle dessusdicte, pour lesquelles choses reppeter et envier les injures publiques" que les Anglais vous ont faites tant de fois, "les droitz escripts vous donnent juste tiltre en icelle isle ensanglantée du sang des vostres"<sup>(48)</sup>. "Rapacité barbare", des millions d'or versés, par trois fois, douze traités de paix et d'alliance rompus sans vergogne. Il s'adresse à l'Angleterre: tu as tant de fois violé la réformation de paix qu'on peut presque parler de crime d'hérésie, alors même que les Sarrasins et les autres ennemis de la foi catholique ont horreur de la violation des serments. Il ne reste plus qu'à te séparer et te couper du corps politique (une image, comme on sait, alors très répandue) comme un membre infect et pourri, perturbateur de paix et de foi. Ce que nous appellerions le droit ou le devoir d'ingérence. "Car, comme nature a procréé ses parties a la salvacion de tout ung corps, aussi le droit des gens a divinement institué touz les royaumes au prouffit et utilité de toute la crestienté et de toute compaignie humaine"<sup>(49)</sup>. Un membre pourri, on le coupe par le glaive de la médecine. De même un royaume qui viole la paix de la communauté civile, c'est une chose très sainte pour la tranquillité universelle que de l'amputer par la guerre afin que le corps puisse demeurer sain et en paix. "Oncques les Anglois ne tindrent aux François foy ne serement [...]. Le climat des dits Anglois est si contraire a nous François et leur inimitié envieillie que leurs couraiges ne se veulent contenter de raison ne point avoir de charité de leurs voisins"<sup>(50)</sup>.

<sup>(46)</sup> *Ibidem*, 1.1, p. 449. Dès lors, plus besoin de légion étrangère.

*M Ibidem*, 1.1, p. 455.

*wIbidem*, 1.1, p. 456.

<sup>m</sup> *Ibidem*, 1.1, p. 457.

<sup>m</sup> *Ibidem*, 1.1, p. 479.

Après une semblable litanie, la question se pose: ces textes construits, éloquentes, pleins de références savantes, sont-ils le reflet fidèle, la mise en forme d'une "opinion publique" française unanime, tous milieux et toutes régions confondus, ou bien l'expression, à des fins de propagande ou de persuasion, de ce qu'on pensait dans l'entourage du roi Valois? Autrement dit, à l'époque envisagée, tous les habitants du royaume de France, dans leur diversité géographique et politique, Languedoc et Langue d'oïl, territoires bourguignons ou bretons, angevins ou bourbonnais, étaient-ils sur la même ligne, implicitement ou explicitement? La réponse a un nom: "Jeanne d'Arc". Mais sans doute cette réponse est-elle beaucoup trop simple, trop abrupte. Il demeure malgré tout que dans des secteurs entiers de l'espace public français, malgré les attentistes et les résignés, on attribuait comme naturellement aux Anglais les malheurs du temps, une aversion instinctive se manifestait à leur égard, nourrie de rancoeurs et de griefs, plus ou moins justifiés. C'est dire que le grand projet sur lequel reposait la paix finale et générale de Troyes (1420) (un seul roi pour deux peuples, placés théoriquement sur un pied d'égalité), sans être condamné d'avance, était néanmoins aléatoire. Il aurait fallu, pour le moins, que les circonstances aillent toutes dans le même sens. Or tel ne fut pas le cas.

Durant la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, les "loyaux" et "bons François" voyaient dans les Anglais des adversaires invétérés, capitaux et mortels des fleurs de lis, voire des ennemis du genre humain.

À cette représentation, quelle pouvait être la réplique anglaise? On peut la résumer ainsi: 1<sup>o</sup> la guerre, c'est la guerre, avec son inévitable cortège d'horreurs et de malheurs; 2<sup>o</sup> notre roi n'est pas l'ennemi des Français, mais il entend soumettre des rebelles obstinés, puisque sa querelle est parfaitement fondée en droit, en sorte que si les Français acceptaient de le reconnaître, leurs maux cesseraient *ipso facto*; 3<sup>o</sup> avec la paix de Troyes, une solution honorable pour les deux parties a été trouvée. Cela dit, on aurait du mal à repérer dans la documentation anglaise du temps la contrepartie du tableau des Anglais qu'offre la littérature française. Peut-être seulement un certain mépris pour ce peuple certes



civilisé mais indocile et frivole, lâche, vaniteux et dissolu. Les éclatantes victoires remportées manifestent que Dieu est du côté des Anglais<sup>(51)</sup>.

Et avant les années 1400 ? On pourrait certes recueillir un florilège de textes français du XIII<sup>e</sup> siècle montrant à l'égard des Anglais animosité et méfiance, rivalité et moquerie. Dès le début du conflit, c'est-à-dire dès 1340, des écrits satiriques virent le jour, de part et d'autre de la Manche. Assez rapidement la hardiesse, la convoitise, la violence des Anglais devinrent des lieux communs. Progressivement, leur image en France se forma et se déforma, au rythme de leurs dévastations successives. La haine envers l'envahisseur (ou considéré comme tel) fut un ciment qui réunit les composantes "régionales" de la société française et qui fonda et forgea, non sans nuance, le sentiment national.

Les dernières années du XIV<sup>e</sup> siècle (disons la fin de la mi-temps) furent un moment fort, car les Français prirent conscience de la durée et non plus seulement de l'âpreté du conflit.

Dans les années 1380, Eustache Deschamps parle d'une guerre ou d'un débat qui a duré 50, 52<sup>(52)</sup>, 60 ans<sup>(53)</sup>. Il appelle à se méfier des trêves, des conquêtes insidieuses, à aller jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la reprise de Calais. Et surtout il invite le roi de France, conformément aux prophéties du Brut, de Bède, de Merlin, de la Sibylle, à conquérir 1' "anglesche contree"<sup>(54)</sup>,

<sup>(51)</sup> Les Anglais aussi avaient conscience à la fois de l'unité, de l'intensité et de la durée du conflit: Jean de Rinel, secrétaire de Henry VI pour son royaume de France, parle en 1435 de cent ans de batailles et autres faits de guerre (Londres, British Library, MS Harley 4763, fl. 196<sup>vo</sup>); et un procès-verbal du conseil d'Angleterre datant de 1440 dit que la guerre a duré depuis cent ans et plus (Joseph Stevenson, *Letters and papers illustrative of the wars of the English in France during the reign of Henry the Sixth, King of England*, t. II, II, Londres, 1864, pp. 452-453).

<sup>(52)</sup> *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, éd. Marquis de Queux de Saint-Hilaire, t. III, Paris, 1882, p. 170. Je dois ces références et les suivantes à Thierry Lassabatère, auteur d'une thèse inédite sur la vision politique d'Eustache Deschamps. Je Ten remercie vivement.

<sup>(53)</sup> *Ibidem*, t. V, Paris, 1887, pp. 79-80.

<sup>(54)</sup> *Ibidem*, 1.1, Paris, 1878, p. 157.

jusqu'à sa complète destruction: "Tant qu'on dira: Angleterre fut cy"<sup>(55)</sup>, "ou temps jadis estoit cy Angleterre"<sup>(56)</sup>.

Dans un registre pacifique, voire pacifiste, Philippe de Mézières déplore dans *YEpistre au roi Richart* (1395) la "male plaie mortelle et périlleuse", la "grant plaie occidentale": "Quantes églises par le venim de la dicte plaie ont esté destruites, quantes cités, chastiaux et viles arses et abattues, quantes vierges ont esté deflourees, quantes dames de religion hors de leurs monastiers ravies et a pechié livrées, quantes vesves et orphelins y ont esté crees, mors de fain et mal menés", la sainte Église oubliée et abattue, et tout cela pour des biens inévitablement transitoires<sup>(57)</sup>. Il encourage Richard II à persévérer dans la voie de la paix, lui qui a su attirer à lui "ses anemiz, reputez par longue possession comme anemis naturelx"<sup>(58)</sup>. "La vaillant chevalerie d'Engleterre", depuis environ soixante ans, a été muée et convertie en un aiguillon de fer, les noirs sangliers, par leurs prouesses mondaines ou apparence de droit, ont aiguisé leurs dents contre les maîtres cités de France, d'Espagne et d'ailleurs, mais sans guère de profit temporel. Car, "comme il est dit en proverbe Lombardie demourra as Lombars, Espaignes aux Espaigneux, France aux François, et Engleterre aux Anglois"<sup>(59)</sup>. Heureusement les sujets du roi Richard, qui naguère "souloient espandre le sane de leurs freres crestiens en Espagne et en Bretaigne, en Escosse, en Normandie, en France, en Guiane, en Champaigne et en Picardie, par tele maniere que de la dicte espee des Anglois a esté toute ensanglantée en grant maledicion de la crestienté catholique", se sont calmés<sup>(60)</sup>. La paix serait-elle en vue?

À la même époque (1390), un texte de nature diplomatique<sup>(61)</sup> passe en revue "la matière au vray de la guerre d'entre les roys Philippe de Valoys, Jehan et Charles ses successeurs et les roys d'Engleterre qui ont esté en leur temps". Il contient un historique du conflit, depuis les années 1330, sans pathos. Et pourtant, on y trouve le passage suivant, où surgit

<sup>(55)</sup>*Ibidem*

<sup>(56)</sup> *Ibidem*, t. II, Paris, 1880, 33. Ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs d'apprécier le "noble" Geoffroy Chaucer, "grant translateur", *ibidem*, p. 138.

<sup>(57)</sup> Éd. G. W. Coopland, Liverpool, 1975, p. 79.

<sup>m</sup> *Ibidem*, p. 85.

<sup>m</sup> *Ibidem*, p. 87.

<sup>m</sup>*Ibidem*, p. 88.

<sup>(61)</sup>Jean de Montreuil, *Opera*, t. III, *textes divers, appendices et tables*, éd. Nicole Grévy-Pons, Ezio Ornato et Gilbert Ouy, Paris, 1981, pp. 53-112.

l'émotion: "durant la guerre" de 1336 à 1360, "ledit roy d'Angleterre, ses aliez, complices et tenans sa partie firent en ce royaume tous les maux du monde et tant de dommaiges que l'en ne les pourroit escrire - de prendre, ardoir et destruire cités, bonnes villes, chasteaux, forteresses, destruire et ardoir païs, tuer gens innumerablement, rober, rançonner, destruire églises, violer femmes - et tant de desolacion de peuples que pitié seroit de les raconter".

Mais alors qu'en fut-il après la victoire, une fois les Anglais repliés dans leur île ? Il se posa un problème de mémoire, "naturelle", entretenue ou stimulée (ce que nous appelons, aujourd'hui, le devoir de mémoire). En fait, de ce côté-ci de la Manche, on n'oublia pas de si tôt les "grandes guerres anglaises", d'autant qu'il y eut comme des piqûres de rappel: 1475, 1492, 1513. Sans doute, les Français étaient-ils désormais décomplexés. Le proverbe se répandit selon lequel la France était le cimetière des Anglais. Mais on persistait à redouter et à railler ces Anglais, ces Godons "coués", "infects, gloutons, puants, punais", ivrognes. L'anglophobie était facile à ranimer, une manière populaire ou populiste de rassembler les sujets du roi très chrétien.

En décembre 1489, "maistre Robert Gaguin, docteur en decret, ministre et general de l'ordre de la Sainte Trinité et redemption des captifz, pour le temps qu'il estoit a Londres en ambassade avec noble et puissant seigneur François, monseigneur de Luxembourg, pour le roy de France", composa un long poème intitulé "le passetemps d'oysiveté". Dans ce dialogue entre lui-même et un héraut d'armes anglais, le héraut Chester, il pèse le pour et le contre, les avantages et les désavantages de la guerre et de la paix, et conclue par le vœu ou l'espoir d'une réconciliation sur une base d'égalité entre les deux nations:

"Qui est Anglois pour tel se tienne,  
Qui est François le soit de fait.  
L'un bon voisin l'autre soutienne;  
Paix soit faite et ne nous souviene  
De bruit, de noise, ni de guerre:  
Vive France, vive Angleterre !"<sup>(62)</sup>.

<sup>m</sup> *Roberti Gaguini epistole et orationes*, éd. Louis Thuasne, t. II, Paris, 1904, p. 415.

Le mercredi 16 août 1514, "fut paix crieë, annoncée et publiée a son de trompe et de clerons sur la pier de marbre du palays royal de Paris entre le treschrestien roy Loys douziesme de ce nom, et le tres noble roy Hanry [VIII] d'Angleterre. Et parmy cest acord fut traictee, promise et acordee en mariage au predict roy Loys douziesme Marie, suer du prénommez roy d'Angleterre. Par quoy furent randue graces et louenges a Dieu et en furent faiz lez feux de joye". De fait le mariage fut célébré en grande pompe. Tout fut fait du côté de Louis XII pour assurer la popularité de cette union. L'opinion française ne s'en indigna pas mais s'en moqua, en raison de la disparité entre un roi caduc et goutteux, hors d'âge, et une belle jeune dame dans la fleur de l'âge. D'où des jeux, ballades et dictés que firent les clerks et les écoliers de Paris, disant que le roi était allé chercher une haquenée d'Angleterre, qui le mènerait rapidement ("en poste") au Paradis<sup>(63)</sup>. En l'occurrence, plus qu'un début d'entente cordiale, il convient de parler d'un arrangement diplomatique pour des raisons avant tout dynastiques: Louis XII, présumant de ses forces, espérait avoir un fils et ainsi écarter du trône François d'Angoulême, le futur François I<sup>er</sup>.

Longtemps encore l'inconscient collectif français considéra l'Anglais comme un ennemi héréditaire en puissance. On a même pu parler de troisième guerre de Cent ans pour désigner la période allant de la fin du règne de Louis XIV à la fin du premier Empire. Mais je ne suis pas sûr que cette aversion, à laquelle ne manquèrent pas toutes sortes de contre-feux (car l'anglomanie se manifesta aussi), ait jamais retrouvé le degré d'intensité qu'elle connut durant la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, de Jean de Montreuil à Robert Blondel. Une haine, mêlée de colère et de compassion ("la grande pitié du royaume de France"). Une haine née du malheur et s'en nourrissant.

<sup>(63)</sup> Philippe de Vigneulles, *Chronique*, éd. Charles Bruneau, t. IV, Metz, 1933, pp. 175-178.